

Vitrage

Entretien des vitrages

Un simple nettoyage régulier à l'eau avec un produit de type Instanet suffit. Ne nettoyez jamais le vitrage avec des produits rayants. N'utilisez surtout pas des éponges en fer (éponges vertes) ou d'autres moyens agressifs. Toutes sortes de tâches comme le dépôt calcaire, les adhésifs, la graisse, l'huile, le silicone, le goudron, la rouille, le dépôt minéral, les tâches organiques, ... peuvent être enlevées avec des produits spécialisés si on ne réussit pas à les enlever avec des produits classiques d'entretien du verre.

Garantie sur vitrage

Les casses de vitrage thermique ou mécanique (bris de verre) ne sont jamais couvertes par notre garantie puisqu'elles apparaissent sous l'effet de contraintes extérieures et ne peuvent être considérées comme résultant de vices cachés. Le bris de vitre est généralement repris dans votre assurance incendie. Pour plus d'information, prenez contact avec votre courtier.

Tout bris sera présumé contractuellement résulter d'une casse thermique ou mécanique, à charge pour le client de prouver le contraire.

La S.A. Morlighem-Decneut ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable pour le préjudice résultant de l'usure, d'une application et/ou de l'utilisation de marchandises livrées/réparées non conformément aux règles de l'art ou aux prescriptions d'utilisation/de placement/de nettoyage ou d'entretien.

Les condensations :

Une condensation sur la face du verre extérieur (à l'extérieur de votre habitation) peut apparaître. Ceci résulte de la rosée qui se dépose sur le verre à l'extérieur. Ce phénomène apparaît avec des vitrages superisolants, qui ont la particularité de réfléchir la chaleur à l'intérieur de l'habitation. La face extérieure reste plus froide.

Une condensation sur la face du verre intérieur (à l'intérieur de votre habitation) peut également apparaître. Elle résulte d'une humidité relative anormale à l'intérieur de l'habitation. La vapeur d'eau contenue dans l'air se dépose sur le verre, suite par exemple à un abaissement de la température. Afin d'éviter ce phénomène, il faut veiller à :

- Assurer une ventilation suffisante ;
- Répartir uniformément la chaleur par des radiateurs bien disposés ;
- Éviter les différences de température importantes entre le jour et la nuit.

La condensation sur la face du verre intérieur est généralement le premier signe d'un taux d'humidité anormalement élevé. Il peut être suivi d'apparition de moisissures ou champignons sur le plafonnage. Si vous rencontrez ce type de phénomène avec vos vitrages, il est conseillé d'appeler un professionnel pour trouver l'origine du taux d'humidité trop élevé.

La condensation sur les faces intérieure et extérieure ne sont jamais garanties. Seule la condensation entre les 2 vitres est garantie pendant une période de 10 ans.

Nuages d'interférence : Ce sont des tâches colorées qui apparaissent sur le vitrage et qui changent de place quand on pousse dessus. Elles sont dues à la réfraction de la lumière. Elles ne nuisent en rien au vitrage et ne sont pas couvertes par la garantie.

La casse mécanique :

Lorsque le vitrage est soumis à une contrainte mécanique, il peut se fissurer.

Exemple de contraintes :

- Travaux de voirie avec engins lourds
- Travaux lourds dans une habitation ou un immeuble (pose d'ascenseur)
- Chocs, impacts, tentatives d'effraction

La casse thermique :

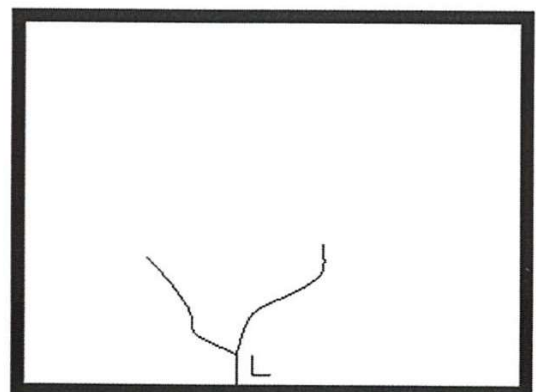
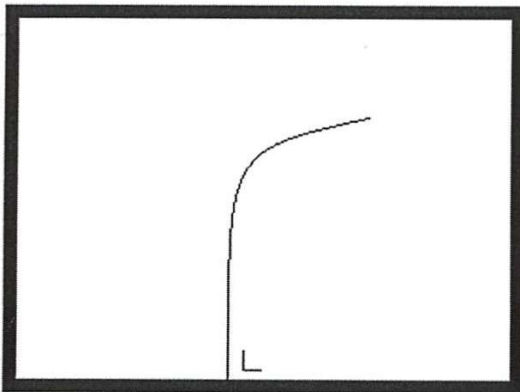
Lorsqu'un vitrage est soumis à de fortes différences de température sur sa surface, il peut se briser, c'est le phénomène de casse thermique. Cette casse n'est pas couverte par la garantie.

Exemple de casse thermique :

- Un coulissant : on recommande de laisser le vantail coulissant soit complètement ouvert soit complètement fermé.
- Des stores : on recommande de laisser les stores soit complètement ouverts soit complètement fermés.
- On déconseille totalement de coller des objets (poster, affiche) sur un vitrage, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur.
- On déconseille fortement de placer des objets ou des meubles trop proches d'un vitrage (divan, fauteuil, ...).
- On déconseille totalement de couvrir complètement la surface d'un vitrage à l'intérieur, même pour le protéger contre la saleté ou la chaleur ou pour obscurcir une pièce (pex plastique noir, frigolite, ...).
- On déconseille de placer des appareils qui pulsent de l'air chaud vers la baie (aérateur, ventiloconvecteur, ...)
- On conseille d'éloigner les appareils de chauffage tels que feu à pétrole, radiateurs à infra rouge, ...

Exemple de casse thermique :

Départ de fissure perpendiculaire au vitrage



Exemple de casse mécanique (en étoile):

Lié à un impact, coup, ...

